

Zeitschrift:	Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber:	Revue de Théologie et de Philosophie
Band:	38 (1905)
Heft:	5
Artikel:	La résurrection de Jésus-Christ en face de la science contemporaine
Autor:	Petavel-Olliff, E.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-379784

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST

EN FACE DE LA SCIENCE CONTEMPORAINE¹

PAR

E. PETAVEL-OLLIFF

docteur en théologie.

A tous les points de vue, la résurrection de Jésus-Christ occupe une place à part parmi les autres miracles, une place unique dans l'histoire de l'humanité². Les autres miracles n'ont plus pour nous qu'un intérêt rétrospectif. La résurrection de Jésus-Christ n'a rien perdu de l'importance souveraine que lui ont assignée les apôtres³. Ce miracle des miracles nous concerne personnellement puisqu'il est le prélude, le gage et les prémisses de notre propre résurrection. Il est le plus grand fait de l'histoire ; il reste, avec la mort

¹ Rapport présenté aux *Conférences pastorales générales* de Paris, le 2 mai 1905.

² Sans cette résurrection, on n'expliquerait jamais comment l'Eglise chrétienne a pu se fonder, quelques semaines après la crucifixion de Jésus, en face de la colline de Golgotha. Les autorités juives détestaient la mémoire du juste qu'elles avaient condamné à mort, le peuple de Jérusalem s'était déclaré solidaire de cet assassinat juridique, les disciples du Christ avaient été écrasés comme par un coup de massue. Tout d'un coup, ils se relèvent, prennent l'offensive et remportent, à Jérusalem même, d'éclatantes victoires. L'Eglise naissante, dissoute en Gethsémané, reprend vie. Sans la résurrection de Jésus, ce miracle psychologique resterait plus inexplicable que le miracle même de la résurrection. D'autre part, le miracle psychologique est un fait historiquement indéniable. La légèreté et la mauvaise foi pourraient seules en méconnaître l'importance.

³ Actes IV, 33 ; XVII, 2, 3 ; Romains I, 4 ; 1 Corinthiens XV, 17 ; 1 Pierre I, 21, etc.

propitiatoire du Christ, le pivot de la prédication apostolique, un sceau divin sur la charte de notre salut, le granit sur lequel l'Eglise a été bâtie, la preuve suprême de l'intervention d'un Dieu personnel dans l'histoire de l'humanité. Comme l'a dit éloquemment le professeur Louis Thomas, « nier cette résurrection, ce serait arracher d'un corps plein de vie le cœur même qui le fait vivre¹. »

En outre, la résurrection de Jésus-Christ diffère essentiellement des autres résurrections rapportées dans les écrits sacrés. Celles-ci n'étaient que momentanées, ceux qui en avaient bénéficié devaient bientôt mourir une seconde fois ; tandis que, ressuscité, « Jésus ne meurt plus et la mort n'a plus d'empire sur lui². »

Enfin, entre tous les miracles bibliques, la résurrection de Jésus-Christ peut être considérée comme étant le plus indéniable. Je crois que tout homme qui voudra étudier sincèrement et à fond les faits relatifs à cette résurrection arrivera à se convaincre que Jésus est apparu à ses disciples le lendemain de sa mort. Seules, les apparitions du Christ ont pu remplir les apôtres du courage intrépide avec lequel, sans l'emploi d'aucune arme charnelle, ils ont fondé l'Eglise, au milieu d'un monde aussi sceptique et plus hostile que le monde actuel.

Les récits relatifs à la résurrection de Jésus réclameront de notre part une attention proportionnée à l'importance extrême de cet événement. Il vaut certes la peine de savoir aussi exactement que possible quels ont été les caractères de ce phénomène extraordinaire. Des textes nous sont offerts qui racontent les expériences des premiers témoins, il faut les serrer de près pour en tirer si possible les données du problème.

Après un examen prolongé de ces documents, je suis de ceux qui affirment, quant à la Résurrection de Jésus-Christ, ce que la croyance traditionnelle admet touchant l'Ascension. On admet généralement, dans les milieux traditionnels, qu'à

¹ *La Résurrection de Jésus-Christ*, étude biblique. Genève, 1870.

² Romains VI, 9.

l'heure de l'ascension, le corps que l'on vit disparaître dans un nuage n'était plus le corps matériel qui fut suspendu à la croix du Calvaire, mais un corps transformé. Chacun se voit bien forcé de reconnaître que ce corps transformé, à son entrée dans le royaume céleste, ne possédait plus ni les organes de la nutrition, ni les organes respiratoires, ni ceux de la locomotion, ni chair, ni sang, ni nerfs, ni muscles, conformément à cette parole de l'apôtre : « La chair ni le sang ne peuvent hériter du royaume de Dieu. » L'examen attentif des textes fait supposer en outre, me semble-t-il, que cette métamorphose ou sublimation corporelle s'est opérée déjà au moment de la résurrection¹.

Les récits évangéliques ne disent rien d'une métamorphose qui aurait eu lieu à l'heure de l'ascension. Le corps que les disciples *virent monter* était celui-là même qui venait de se tenir au milieu d'eux. L'examen des textes va nous prouver que c'était déjà là le *corps spirituel et céleste* dont l'apôtre parle aux Corinthiens (1 Cor. XV, 40-49). Jésus avait hérité de sa mère un corps périssable². Le corps humain du crucifié était un corps *ordinaire, terrestre et mortel* ; le corps du Ressuscité était *extraordinaire, céleste et immortel*. Pour l'apercevoir, certaines dispositions spirituelles étaient requises, et cela explique pourquoi Jésus n'est apparu qu'à ses disciples. Aucun ennemi, aucun incroyant, aucun indifférent même n'a pu constater sa présence. Une exception a été faite

¹ A l'appui de l'hypothèse qui retarde la transformation du corps de Jésus jusqu'au jour de l'ascension, on a cité cette parole adressée à Marie-Magdeleine : « Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté vers mon Père » (Jean XX, 17). Toutefois elle pourrait être paraphrasée comme suit : « Ne me touche pas et ne t'attarde pas auprès de moi, car je demeurerai encore quelque temps auprès de vous et tu auras d'autres occasions de me rencontrer. En attendant, hâte-toi de porter à mes disciples le message pressant dont tu es chargée. » D'ailleurs, le même jour, d'autres femmes avaient *touché* les pieds de Jésus (Mat. XXVIII, 9), ce qui fait tomber l'objection. La défense faite à Marie-Magdeleine se serait étendue à ces femmes-là si elle avait eu pour motif le fait que le corps de Jésus était en voie de transformation.

² Déjà sur la croix son sang se décompose, probablement par l'effet d'un anévrisme que les angoisses de la nuit de Gethsémané avaient pu provoquer. (Jean XIX, 34.)

en faveur du sceptique Thomas parce que, en dépit de ses doutes, il avait un ardent amour pour son Maître. C'est Thomas qui disait naguère : « Allons et mourons avec Jésus ! » Un tel amour renfermait bien un élément de foi¹.

Jésus ressuscité n'était visible que dans la mesure de l'amour qu'on avait pour lui. L'amour de Marie-Magdeleine pour Celui qui avait chassé d'elle sept démons était particulièrement intense. C'est sans doute pourquoi Jésus lui apparut tout d'abord. Plus tard, sur les rives du lac de Tibériade, Jean, le disciple bien-aimé, reconnaît son Maître avant tous les autres disciples. Seul, avant d'avoir vu le Ressuscité, il avait cru à sa résurrection (Jean XX, 8)².

Jean paraît être désigné dans la déclaration de Jésus : « Bienheureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru » (Jean XX, 29). Avant d'aborder l'étude des apparitions du Ressuscité, il sera intéressant de voir comment *un simple indice* a suffi pour convaincre celui que Jésus aimait. Efforçons-nous de suivre le chemin de sa pensée.

D'un caractère plus impulsif que Jean, Pierre entre le premier dans le sépulcre vide, il voit des linges étendus et un suaire *enroulé à part*³. Mais cette vue ne résout pas pour lui

¹ Ce sceptique était, en un sens, le plus croyant des apôtres puisqu'il fut le premier à offrir sa vie au service de son Maître (Jean XI, 16). Il finit par faire la profession de foi la plus explicite lorsqu'il déclara voir en Jésus la manifestation de Dieu lui-même (Jean XX, 28).

² Ces considérations répondent à la principale objection d'un article de la *Gazette de Lausanne* intitulé : *Le Synode de Vevey et le dogme de la Résurrection* (29 novembre 1904).

« Une perception, disait l'auteur de cet article, est une contrainte que nous subissons. Si le miracle est objet de perception, ses témoins furent matériellement contraints d'y croire. » Cette objection néglige le fait que, dans l'espèce, Jésus n'est apparu qu'à des croyants. S'ils ne croyaient pas encore spécialement à cette résurrection, les disciples désiraient ardemment avoir des raisons suffisantes d'y croire. Allant au devant de leurs vœux, cette résurrection ne les *contraignait* donc pas.

³ Jean XX, 5. Voir *The risen Master*, par le Rev. H. Latham, Cambridge, 1901.
— Les linges ne sont pas épars, traduction de Renan, ni nécessairement *gisant sur le sol*, mais préférablement *étendus* sur le lit de pierre où le cadavre avait été déposé. Le suaire enroulé semble avoir gardé la forme de la tête qu'il enveloppait et la place qu'il occupait au chevet du lit taillé dans le roc.

l'énigme posée par la disparition du corps de Jésus. Une glose de l'Evangile de Luc nous dit qu'il s'en retourna chez lui ne sachant que penser, θαυμάζων (Luc XXIV, 12). Jean entre à son tour dans le tombeau et son esprit plus pénétrant, aiguillonné par un amour plus intense, découvre bientôt la clef du mystère. Il entre, il voit, il croit. Le texte, d'une extrême concision, rappelle la parole célèbre du général romain : « Je vins, je vis, je vainquis. »

Le corps a disparu et Marie-Magdeleine a supposé un enlèvement (Jean XX, 2). Si un enlèvement a eu lieu, qui avait intérêt à le faire ? Seraient-ce des voleurs désireux de s'emparer du linceul de grand prix offert par l'opulent Joseph d'Arimathée¹ ? Mais le linceul, les linges, le suaire sont à leur place et les cent livres d'aromates n'ont pas non plus été enlevées. Fallait-il supposer des ennemis qui auraient voulu détruire le corps du Crucifié afin de faire mentir les prédictions de Jésus touchant sa résurrection ? Ces ennemis sont des Pharisiens ou des Sadducéens qui ont en horreur le contact d'un cadavre, ils le redoutent surtout à l'époque de la Pâque dont la fête se prolonge dans la semaine où l'on se trouve. En outre, une loi spéciale faisait envisager comme un sacrilège la violation d'une sépulture. D'ailleurs, Pharisiens et Sadducéens pouvaient se fier aux scellés apposés par eux et aux soldats romains responsables, sous peine de mort, des scellés et du cadavre confiés à leur vigilance. Restent les amis de Jésus qui auraient pu être tentés d'enlever son corps afin de faire croire à sa résurrection, mais lequel d'entre eux aurait été assez stupide pour s'imaginer que cette disparition suffirait pour faire admettre un tel miracle ? Eux aussi étaient religieusement soumis au code lévitique et, en tout cas, leur vénération pour leur Maître les aurait empêchés de dépouiller le corps de son linceul.

Ces trois hypothèses une fois écartées, Jean est conduit à

¹ Le terme grec σινδών, en sanscrit *sindhu*, en hébreu סינדּוֹן, désigne un tissu de grande valeur. Le produit végétal qui servait à le fabriquer était importé de l'Inde ou de l'Egypte. Les cent livres de myrrhe et d'aloès apportées par Nicodème représentaient aussi une somme assez considérable.

en examiner une quatrième, celle d'une résurrection du prophète de Nazareth. L'apôtre a remarqué l'absence de toute odeur cadavéreuse. Les prédictions de Jésus lui reviennent à la mémoire, celle en particulier qu'il faisait la veille même de sa mort¹. Jean se souvient aussi d'avoir été l'un des trois témoins de la Transfiguration, qui fut le prélude et le symbole d'une résurrection. La recommandation de Jésus tinte de nouveau à ses oreilles : « Ne parlez à personne de cette vision jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts. » Cette heure paraît être arrivée. Jean a foi aux déclarations de son Maître, il a recueilli les preuves réitérées de sa véracité et de sa puissance souveraine. Jésus a *pu* ressusciter et puisqu'il avait solennellement prédit cet événement pour « le troisième jour ; » il a *dû* ressusciter, car c'est aujourd'hui le troisième jour. Une prophétie d'Esaïe annonçait qu' « après avoir livré sa vie en sacrifice pour le péché, le serviteur de l'Eternel prolongerait ses jours². » Jésus crucifié a été cette victime expiatoire et le sépulcre vide prouve qu'il en est sorti vivant. L'Eternel lui-même est intervenu pour l'accomplissement d'un de ces oracles. A ce moment, une vive lumière jaillit dans l'âme du disciple que Jésus aimait et avec la lumière une joie ineffable. Après tant de siècles écoulés, sa foi précoce devient un appui pour la nôtre.

Abordons maintenant les témoignages de ceux qui ont cru *après avoir vu* le Christ ressuscité.

L'étude des textes nous oblige à distinguer dans les apparitions de Jésus deux facteurs dont l'un est *objectif*, à savoir la présence d'un corps spirituel ; l'autre, *subjectif*, provient de l'idiosyncrasie des témoins³.

Le concours de ces deux facteurs est bien évident en ce qui concerne les divers vêtements portés par le divin Ressuscité. Le dilemme se pose : ces vêtements avaient-ils été

¹ Marc VIII, 31; IX, 9, 31; XIV, 28, etc.; Jean II, 19; XVI, 16, 19.

² Esaïe LIII, 10.

³ Dans l'Evangile de Jean XII, 29 et dans le livre des Actes IX, 3-7; XXII, 9; XXVI, 13, d'autres phénomènes supra-normaux sont perçus de différentes manières.

tissés par la main des hommes ou bien étaient-ils d'origine surnaturelle ? En admettant qu'ils étaient tissés par la main des hommes, peut-on supposer qu'ils aient été achetés ou empruntés ? La pensée chrétienne repousse l'une et l'autre alternative. Si, au contraire, on répond que ces vêtements étaient d'origine céleste, il en résulte qu'ils n'offraient qu'une apparence de vêtements humains. D'où l'induction qui se présente : le corps du Ressuscité pouvait bien être aussi l'*apparence* d'un corps matériel tel que le nôtre ou tel que celui de Jésus avant sa crucifixion.

Pourtant, je repousse de toutes mes forces l'idée d'une pure et simple hallucination des apôtres. L'hallucination, en effet, est une erreur des sens en vertu de laquelle on croit voir, entendre, toucher, etc., des objets qui n'existent absolument que dans l'imagination de l'halluciné ; je suis, au contraire, pleinement convaincu que les apôtres, témoins de la Résurrection de Jésus-Christ, avaient affaire à un objet extérieur, à savoir le corps spirituel de leur maître ; mais à cet objet extérieur, ils prêtaient certains attributs qui étaient le produit de leur imagination. Allant d'un extrême à un autre, ils se sont figuré voir d'abord un spectre, puis un corps en tous points identique à celui qu'ils avaient connu précédemment, tandis qu'en réalité, il n'y avait ni spectre, ni corps terrestre, mais un « corps spirituel » et « céleste », suivant les expressions adoptées par l'apôtre Paul. L'apôtre enseigne effectivement que notre propre corps ressuscitera *corps spirituel*, à *l'image* de celui de Jésus-Christ, qui fut les *prémices* de la résurrection (1 Cor. XV, 20, 44, 46)¹.

Mais que faut-il entendre par un « corps spirituel » ? Un

¹ Il est à regretter que, dans son *Apologie du christianisme*, M. le professeur Aloys Berthoud ait paru se rattacher au point de vue traditionnel de la résurrection d'un corps terrestre. Suivant cet auteur, c'est l'ascension qui, en métamorphosant le corps du divin Ressuscité, aurait « supprimé la cause » des apparitions. M. Berthoud a perdu de vue le fait d'une apparition dont l'apôtre Paul fut le témoin, quelques années plus tard et qu'il *assimile entièrement* à celles rapportées par les Evangiles (*Ὥφθη κάμοι* 1 Cor. XV, 8 ; cf. 1 Cor. IX, 1). Si donc il faut bien admettre que Paul a vu un corps céleste, il a dû en être de même des premiers disciples.

agent mystérieux qu'étudie la science moderne nous mettra sur la voie, c'est l'*électricité*, qui tient le milieu entre le monde matériel et le monde immatériel. Impondérable, elle est un fluide hypothétique. L'imagination s'élève facilement à l'idée d'un esprit qui se manifesterait par l'intermédiaire d'un fluide sinon identique, du moins analogue à l'électricité.

Plus encore que l'électricité, l'*éther* donne une idée de ce que peut être un corps spirituel, car on ne peut ni le voir, ni le toucher et néanmoins son existence, longtemps contestée, paraît avoir revêtu tous les caractères de la certitude scientifique.

Il y a plus, la science nouvelle en arrive à soutenir qu'en réalité la matière n'existe pas ou que du moins nous ne pouvons pas nous en faire une idée adéquate. Malgré la chimie et la physique, nous ne saissons pas la matière. « A mesure que nous voulons la saisir, elle glisse entre nos doigts, et il n'en reste rien de solide, de précis, de nommable, » a dit M. Armand Sabatier, doyen de la faculté des sciences de Montpellier, dans sa *Philosophie de l'effort*. La matière se dérobant toujours, et l'énergie, par contre, s'imposant à tout moment, avec une irrésistible évidence, l'opinion s'est fait jour qu'après tout, il se pourrait bien que nous fussions dupes des apparences, que la réalité essentielle dans ce qui nous entoure fût non la matière, mais la force, la matière n'étant qu'une fiction, un produit de notre imagination. Ou encore que la matière ne serait qu'une forme, une apparence provisoire de l'énergie, comme le voulait Newton. Il n'est point surprenant qu'avec l'appui d'une autorité telle que celle d'un Newton, des physiciens modernes n'aient pas hésité à entrer dans cette voie. L'un d'eux s'y est même engagé tout récemment, d'une façon retentissante : c'est sir Oliver Lodge¹.

D'après ce savant, l'atome, qui passait pour indivisible, ne serait plus qu'une collection d'électrons ou monades électriques. Plus de matière, rien que de la force.

L'étude du radium semble confirmer l'hypothèse d'après

¹ *Romanes Lecture*. Henry Frowde, Londres 1903.

laquelle la matière serait faite d'électrons immatériels en constante agitation. Le radium est donc venu à son heure pour fortifier la doctrine nouvellement éclosé qui considère la matière comme n'existant pas indépendamment de l'énergie¹.

La science la plus récente en reviendrait ainsi à l'hypothèse de Leibniz, suivant laquelle la matière se résout en forces actives, simples, inétendues, dites monades. Faraday, Boscovich, Kant, Cauchy, Renouvier, Pillon se sont déjà plus ou moins rapprochés de cette manière de voir.

De même que la télégraphie sans fil nous donne une idée du pouvoir télédynamique de la prière, la décomposition de l'atome matériel en monades électriques peut nous donner une idée de la nature d'un corps spirituel. On pourrait le définir, à ce point de vue scientifique, comme un mystérieux faisceau d'énergies fluidiformes, au service d'une volonté humaine. Tel était, semble-t-il, le corps ressuscité de Jésus communiquant avec ses premiers disciples (1 Cor. XV, 44, 45).

¹ Ces renseignements scientifiques sont empruntés à un article intitulé: *Qu'est-ce que la matière?* par Henry de Varigny. *Bibliothèque universelle*. Août 1904. On retrouve la même pensée fondamentale dans cette déclaration plus récente encore : « La masse de la matière paraît entièrement due à un phénomène électro-magnétique. » H. Pellat, *Revue scientifique*, 29 avril 1905. Dans une nouvelle étude M. le professeur Armand Sabatier est revenu sur le même sujet. « Rien, dit-il, ne nous permet d'affirmer qu'il n'existe pas de matière différente de celle que nous connaissons. C'est là ce qu'a fort bien affirmé Rücker, et cette assertion ne saurait être contredite. » Aucun argument, *a priori*, a-t-il dit dans son discours présidentiel de l'Association britannique pour l'avancement des sciences de 1901, aucun argument, *a priori*, ne se présente contre la possibilité de l'existence de substances *quasi-matérielles*, différentes néanmoins de la matière, aucun argument de ce genre ne peut exister. » Une matière plus subtile, moins matérielle que la matière actuelle, une matière inaltérable pourrait servir de support et de lien aux éléments de l'âme séparée du corps terrestre. C'est là une hypothèse dont j'ai soutenu la possibilité dans mon *Essai sur l'immortalité*. » Extrait d'une conférence intitulée : « Comment se fabriquent les âmes. » *Bulletin de l'Institut général psychologique*. N° 4, juillet-août 1904. Voir aussi le discours présidentiel du professeur G. H. Darwin, à l'ouverture du congrès de l'Association britannique pour l'avancement des sciences, dans la ville du Cap, le 15 août 1905.

Les récits évangéliques touchant la résurrection de Jésus-Christ sont si candides, si transparents, si honnêtes qu'en les étudiant de près, on peut y démêler les éléments subjectifs des apparitions dont il s'agit. Les expressions savantes de la pathologie moderne, telles que « obsession », « suggestion », « hypnotisation », étaient étrangères au vocabulaire des narrateurs, mais ceux-ci ne laissent pas d'employer des termes qui correspondent exactement à ces divers phénomènes. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner les textes à la loupe d'une philologie attentive.

Je citerai quelques exemples, en suivant autant que possible l'ordre chronologique des apparitions.

Premier tableau, apparition de Jésus ressuscité à Marie de Magdala (Jean XX, 11-18).

Marie voit Jésus qui était là debout, elle le considère, (*θεωρεῖ*, v. 14) et ne le reconnaît pas; elle le prend pour le jardinier de Joseph d'Arimathée; Jésus lui parle, elle ne reconnaît pas sa voix. Enfin Jésus l'appelle de son nom: « Marie! » *Μαριάμ*, sans doute avec un accent spécial; alors seulement Marie le reconnaît et s'écrie dans son dialecte galiléen, « Rabbounei » mon maître! Sa foi, son amour ont dessillé ses yeux.

Deuxième tableau. Les disciples d'Emmaüs (Luc XXIV, 13-35). Deux disciples de Jésus font en sa compagnie un chemin de plusieurs kilomètres¹ sans reconnaître ni les traits de son visage, ni son port, ni ses gestes, ni ses vêtements, ni sa voix, ils le prennent pour un pèlerin étranger à Jérusalem. Ils n'ont pas même remarqué les marques des clous à ses mains, non revêtues de gants. « Leurs yeux étaient retenus », *ἐκρατοῦντο*; en d'autres termes une force invincible les empêchait de bien voir. L'expression caractérise on ne peut mieux l'obsession. Un médecin moderne aurait dit qu'ils étaient *hypnotisés* ou *suggestionnés*; par qui? évidemment par le Christ lui-même. A la vue d'un geste fa-

¹ Tout ou partie de la distance qui séparait Jérusalem d'Emmaüs, soixante stades, soit environ onze kilomètres, le stade étant évalué à 180 mètres.

milier de Jésus, — qui, renversant les rôles, assume les fonctions du chef de famille, rompt le pain et le distribue, — les yeux des disciples s'ouvrent enfin, *διηνοίχθησαν*, ils reconnaissent Jésus, mais aussitôt il « devint invisible », *ἀφαντος ἐγένετο* (v. 31).

Troisième tableau. L'apparition aux apôtres (Luc XXIV, 33-43.)

Tout à coup, Jésus apparaît dans un local soigneusement fermé au verrou¹. Troublés, épouvantés, les disciples croient voir un spectre. Jésus cherche à les rassurer en leur montrant les plaies de ses mains et de ses pieds. Le corps spirituel de Jésus était naturellement exempt de plaies, mais les apôtres n'auraient pas cru à une présence réelle, s'ils n'avaient vu ou cru voir la marque des clous. Cela même ne leur suffit pas, ils conservent encore des doutes, *ἀπιστούντων αὐτῶν* (XXIV, 41). Ils n'arrivent à la certitude qu'en voyant ou en croyant voir Jésus manger sous leurs yeux.

Personne ne supposera qu'un morceau de poisson fût nécessaire à la nutrition d'un corps glorifié². Le but unique de Jésus était de convaincre ses disciples de la réalité de sa présence personnelle. Pour atteindre ce but, un appareil digestif n'était pas indispensable. Les disciples avaient affaire avec un corps spirituel qui revêtait ou qui dépouillait à volonté diverses apparences, en vertu du pouvoir que Jésus avait acquis de « s'assujettir toutes choses » (Philip. III, 21). Par le concours des deux facteurs mentionnés tout à l'heure, dont l'un est *objectif*, à savoir la présence du corps spirituel de Jésus, et le second *subjectif*, qui est la perception des

¹ Jean XX, 19. Il eût été oiseux de parler de « portes fermées par peur des Juifs, » si elles n'avaient pas été *verrouillées*.

² Le « rayon de miel » ne figure pas dans les meilleurs manuscrits. M. Alfred Porret, dans un article publié ici même en 1898, parle de « deux repas » que Jésus aurait faits après sa résurrection. Deux repas en quarante jours, c'est peu, et un morceau de poisson constitue à peine un repas. Quant à celui des disciples au bord du lac de Tibériade, il n'est pas dit ni même impliqué que Jésus y ait participé. Reste Actes X, 41, qui est peut-être une hyperbole familière pour spécifier de fréquentes entrevues.

apôtres, la certitude se produit et le but de l'apparition est atteint. Les apôtres y mettent du leur, comme on dit.

Nous-mêmes, quand nous contemplons la nature, nous y mettons du nôtre, les couleurs dont nous la parons n'existent que dans notre cerveau¹. A tout instant, nos sens nous induisent en erreur. Qui osera reprocher au Créateur ces illusions innocentes et inoffensives dont nous sommes les jouets et faudra-t-il s'étonner que les apparitions d'un Ressuscité aient aussi donné lieu à quelques légères méprises ?

Dira-t-on que si Jésus n'a pas matériellement mangé un morceau de poisson grillé en présence de ses disciples, il les induisait en erreur ? La même objection pourrait être présentée relativement à ses entrevues avec Marie-Magdeleine et avec les disciples d'Emmaüs². Il revêt tour à tour les apparences d'un jardinier et celles d'un visiteur étranger. A plusieurs reprises, il paraît *simuler*, mais il ne *trompe* pas, car il n'y a tromperie que lorsque la simulation a un but coupable. « *Tromper* », dit le dictionnaire de Bescherelle, « exprime quelque chose qui blesse la probité ou la fidélité. » Les apparitions du corps éthéré du Ressuscité avaient-elles un caractère *dolosif*, pour employer un terme de la jurisprudence humaine ? Aucun juge impartial ne voudra l'affirmer. Les feintes de Jésus ne présentent pas le moindre élément de culpabilité. En prenant les dehors d'un jardinier ou d'un pèlerin, il usait d'une sage précaution dans le but unique de prévenir le trouble qu'aurait provoqué une vision subite chez une Marie-Magdeleine, et sa méthode avait un but pédagogique en ce qui concerne les disciples d'Emmaüs.

D'autre part, en se manifestant comme étant bien celui que les apôtres avaient connu avant la crucifixion, il voulait

¹ Nous voyons le soleil se lever, des montagnes bleues, et un bâton qui se brise dans l'eau, autant d'illusions d'optique. L'arc-en-ciel est une création de notre rétine.

² M. Albert Réville relève quatre feintes dans l'épisode des disciples d'Emmaüs. Jésus feint d'être un personnage inconnu, il prétend ignorer le sujet de l'entretien de ses interlocuteurs et l'histoire de Jésus de Nazareth, puis il fait semblant de vouloir aller plus loin.

avant tout consoler ses disciples et faire constater l'identité de sa personne¹. Bientôt ses disciples comprirent que le corps éthéré de leur Maître ne comportait pas un retour à la vie commune. L'ascension eut lieu à l'heure où leur éducation sur ce point fut achevée.

Thomas a-t-il véritablement mis sa main dans une plaie béante au flanc du Rédempteur? Cela n'est pas spécifié. L'apparition à Thomas laissait, paraît-il, une place à l'exercice de la foi personnelle, puisque Jésus dit au témoin : « Ne sois pas incrédule, mais crois! » (Jean XX, 27.) L'évidence n'était pas absolue, car on ne croit pas ce que l'on voit, on se borne à le constater².

Quatrième tableau. L'apparition sur les bords du lac de Tibériade (Jean XXI, 1-14).

Jésus se rend visible ἐφανέρωσεν εαυτὸν à des personnes qui ne l'auraient pas aperçu sans sa volonté expresse. Il apparaît à une centaine de mètres de distance, deux cents coudées environ. Il parle à sept disciples qui sont sur une barque, aucun d'eux ne le reconnaît. La reconnaissance ne s'opère qu'après l'étonnement causé par une pêche miraculeuse due à l'instigation du mystérieux interlocuteur, cette pêche en ayant rappelé une autre de même nature³.

Lorsque les sept disciples arrivent à se rendre compte que Jésus est auprès d'eux, ils voudraient encore lui demander si c'est bien lui-même qui est là présent, mais nul n'ose lui poser cette question : « Qui es-tu? » Quand on n'ose pas poser une question, c'est évidemment qu'on se la pose à soi-même et qu'on voudrait bien la formuler; cette incertitude, si délicatement exprimée, n'est-elle pas encore une preuve que la scène se passe dans un domaine intermédiaire entre l'extase et la réalité?

¹ « Voyez, dit-il, et constatez que je suis bien moi-même personnellement présent devant vous. » Ιδετε... ὅτι ἐγώ εἰμι αὐτός. Luc XXIV, 39. *Behold that it is I myself.* (Traduction de la Bible anglaise autorisée.)

² D'après une tradition rapportée par Clément d'Alexandrie, l'apôtre Jean aurait mis sa main dans le flanc percé du Christ et elle aurait rencontré le vide, *locum manui praebuisse*. Dindorf, III, p. 485.

³ La pêche rapportée dans Luc V, 1-11.

Cinquième tableau. Dernière apparition en Galilée. (Mat. XXVIII, 16-20).

Les onze apôtres se rendent en Galilée sur la montagne que Jésus leur avait indiquée. « Ayant vu leur Maître, ils l'adorèrent, mais quelques-uns eurent des doutes » *οἱ δὲ ἐδίστασαν*, v. 17¹. Des doutes ? et pourtant ils avaient été mis au bénéfice d'apparitions antérieures. Un phénomène de suggestion peut seul impliquer certaines incertitudes dans un pareil moment.

Notons encore le passage du livre des Actes où il est dit que « Jésus donna, par l'Esprit saint, ses ordres aux apôtres qu'il avait choisis. » (I, 2.) Le Ressuscité parle *par le moyen* du Saint-Esprit ; le Saint-Esprit était son intermédiaire, son trucheman en quelque sorte (*διὰ* avec le génitif), le corps spirituel n'était donc qu'une apparence dont l'esprit se revêtait. C'est ainsi que nous lisons dans la première épître de Pierre, que « Jésus, après avoir été mis à mort quant à la chair, était revenu à la vie », — non quant à la chair, mais — « quant à l'esprit » *θανατωθεὶς μὲν σαρκὶ ζωοποιηθεὶς δὲ πνεύματι*, III, 18.

Dans le premier chapitre des Actes, il est ajouté que Jésus « s'était montré vivant aux apôtres et leur avait donné des preuves nombreuses de sa résurrection » *ἐν πολλοῖς τεχμηρίοις*. Ces preuves mêmes prouvent qu'il n'y a pas eu évidence absolue ; personne ne cherche à prouver l'évidence.

Quelqu'un demandera ce qu'était devenu le corps matériel du Crucifié. De nouveau, je ferai remarquer que la même difficulté se pose, du point de vue traditionnel, à l'heure de l'ascension. On est bien contraint de supposer qu'alors, le corps du Christ, qui avait *l'air de monter* par delà les nuages, s'était dématérialisé. Volatilisation pour volatilisation, n'est-il pas plus simple de faire dater cette métamorphose du moment de la résurrection ? Du point de vue où je me place et, suivant une image employée par Paul, le corps spirituel *σῶμα πνευματικόν* du Ressuscité différail à bien des égards du corps primitif autant qu'un épi vert diffère d'un grain de

¹ L'excellent Ostervald, soutenant l'arche sainte, traduisait : « Ils l'adorèrent, même ceux qui avaient douté. »

blé ou qu'un chêne diffère d'un gland. Empruntant d'autres expressions du même apôtre, on peut se figurer que, par une espèce de combustion spontanée, ce qui était « périssable avait été dévoré ou consumé par la vie, » *ἴνα καταποθῇ τὸ θυητὸν ὑπὸ τῆς ζωῆς*¹ (2 Cor. V, 4).

Sans doute le corps mortel de Jésus put être « transformé en un clin d'œil », comme le seront d'autres corps « au son de la dernière trompette². » (1 Cor. XV, 52.)

Cette conception confirmerait aussi littéralement la déclaration de l'apôtre Pierre que le corps de Jésus « n'a pas été atteint par la corruption (Actes II, 27, 31) » Mais, dût-on l'écartier, ne pourrait-on pas aller jusqu'à dire que si même les ennemis de Jésus avaient fait disparaître le cadavre, comme M. Albert Réville le prétend, cette disparition n'aurait nullement rendu impossible une résurrection corporelle telle que nous pouvons la concevoir³.

¹ « Comme l'intention de l'apôtre, évidente d'après 1 Cor. XV, 35-37, était de prouver l'identité *essentielle*, — sinon *substantielle*, — entre le corps actuel des élus et leur corps futur, cette conclusion ne pouvait raisonnablement sortir que de l'identité, — non substantielle mais essentielle, — présupposée entre le corps glorifié du Ressuscité et son corps terrestre. » — A. Gretillat, *Exposé de théologie systématique*, t. III, p. 446.

² Cette hypothèse servirait à expliquer l'enlèvement d'Hénoch et celui d'Elie, personne ne pouvant plus raisonnablement admettre que ces personnages aient conservé un corps terrestre. Comme il arrive parfois, un coup de foudre aurait réduit en cendres leur corps matériel et, au même instant, des témoins auraient eu la vision d'un corps spirituel et glorieux s'élevant dans les airs. Ce serait peut-être le point de départ de la prédiction de Paul relative à un enlèvement futur de l'Eglise.

³ Suivant M. Fulliquet, ce sont Joseph d'Arimathée et Nicodème qui, « la nuit du samedi au dimanche, auraient pris le corps de Jésus pour le transporter en une sépulture plus sûre et plus tranquille, à l'abri des violences de ses ennemis ou des maladroites dévotions de ses disciples. » *Le Miracle dans la Bible*, p. 442.

Mais on se demande quelle aurait pu être ensuite l'attitude de ces deux hommes de bien vis-à-vis de l'Eglise naissante, dont la résurrection de Jésus était la raison d'être et comment leur secret n'aurait pas transpiré. « Ou bien le corps est resté entre les mains des Juifs et il eût suffi de le montrer pour détruire les apôtres ; ou il est resté entre celles des apôtres, et toute illusion de leur part était impossible. » — F. Godet, *Commentaire sur l'Evangile de saint Jean*, t. II, p. 664.

A l'heure de notre propre résurrection, nos cadavres réduits en poussière auront sans doute totalement disparu, cette perspective ne nous empêche nullement de croire que nous ressusciterons, pourquoi la résurrection du Prince de la vie n'aurait-elle pu s'opérer dans des circonstances analogues ?

Frédéric Godet, qui a combattu *l'hypothèse des visions*, présentée par M. A. Réville en 1869, n'en a pas moins fait une place très considérable au côté subjectif des apparitions du Ressuscité : « Un corps glorifié, disait-il, n'est pas un corps ordinaire, il ne tombe pas sous les sens comme une pierre ou comme un morceau de bois ; il n'est perçu, sans doute, qu'autant qu'il se donne lui-même à percevoir¹. »

Qu'est-ce à dire ? N'est-ce pas là précisément une forme de la *suggestion* et, au fond, la thèse même que je défends à cette heure ?

Ce point de vue a l'important avantage d'économiser les miracles, ce qui est un des postulats de l'apologétique. La foi contemple un miracle magnifique et unique : l'apparition aux disciples d'un corps spirituel, tandis que si l'on suppose la résurrection d'un corps identique à celui de la crucifixion on se voit obligé de multiplier indéfiniment les miracles. Ce corps que l'on dit matériel a dû traverser les murailles, se rendre tour à tour visible ou invisible, manger, digérer ou vivre sans nourriture, changer constamment de visage et de costume, dissimuler aux disciples d'Emmaüs les récentes cicatrices de ses mains et de ses pieds, porter des vêtements dont la nature reste problématique, se métamorphoser enfin à l'heure de l'ascension.

Autant de phénomènes contradictoires qui relèvent de deux mondes différents. L'apologétique traditionnelle a le grand tort de fermer les yeux sur ces difficultés ; il en résulte que ses affirmations ne sauraient convaincre certains sceptiques de bonne foi. Le récent volume de M. L. Schneller : *Courses d'apôtres*, relève de cette tendance. Il n'a garde de

¹ *L'hypothèse des visions*, réponse à M. A. Réville. Neuchâtel 1869, p. 39.

dire un mot sur la nature du corps du Ressuscité. Il ne peut donc édifier que les esprits déjà convaincus¹.

Ayant suffisamment releyé les caractères *subjectifs* de la résurrection de Jésus, je dois maintenant insister sur les caractères *objectifs* de ce grand miracle.

A plusieurs reprises et de plusieurs manières, Jésus ressuscité a donné à ses disciples les preuves indéniables de sa présence personnelle. Αὐτὸς ἔστη ἐν μέσῳ αὐτῶν « Il s'est tenu lui-même au milieu d'eux » (Luc XXIV, 36). Il fallait autant que cela pour fonder l'Eglise, mais il a suffi de cela. Cette présence visible était miraculeuse, mais sans impliquer une identité absolue entre le corps crucifié et le corps revivifié. Suivant l'expression employée par l'évêque Westcott, le corps immatériel du ressuscité est « l'anneau qui rattache l'un à l'autre le monde visible et le monde invisible, » encore fallait-il un élément de foi pour apercevoir cet anneau.

La personnalité du Maître bien-aimé résidait dans son corps *spirituel*. Qu'est-ce qui constitue une personnalité ? N'est-ce pas essentiellement une intelligence capable de connaître, de vouloir et d'aimer ? N'est-ce pas l'âme d'un homme plutôt que la chair et le sang ? Comme moyen de communication entre deux âmes, la chair et le sang ne sont pas toujours indispensables, il pourra suffire d'une matière très subtile.

¹ Ces lignes étaient écrites lorsque j'ai rencontré leur confirmation dans un article de M. J.-E. Néel qui s'exprime comme suit : « L'auteur (des *Courses d'apôtres*) ne paraît pas soupçonner, en tout cas n'aborde pas, les graves problèmes que soulève la résurrection de Jésus-Christ, à laquelle nous croyons fermement pour notre part, mais dont nous ne pouvons méconnaître les difficultés. Il y a là tout un ensemble de questions critiques, historiques, dogmatiques, dont la solution est délicate autant que mal aisée.... Enfin la nature du corps de Christ après sa sortie du tombeau ne fait pas l'objet d'une étude approfondie. » *Annales de bibliographie théologique*, mars 1905. Une critique de M. El. Peloux constate les mêmes lacunes : « Il y a là des pages pleines de fraîcheur, de poésie et aussi de saine érudition et de piété.... En matière théologique, l'auteur est moins heureux et ses arguments sont moins solides. Ceux en faveur de la Résurrection du Sauveur manquent d'une rigueur suffisante.... J'en dis autant de ses explications sur l'Ascension et sur les miracles des apôtres. » *Christianisme au vingtième siècle*, 13 avril 1905.

Vous possédez, au delà de l'océan, tel ami intime que vous n'avez jamais vu, mais pendant vingt années peut-être vous avez correspondu avec lui sur des sujets de philosophie religieuse. Ses lettres vous ont révélé sa personnalité et vous ont fait communier avec elle, tellement qu'elle palpite en quelque sorte dans ces feuilles de papier. Le corps spirituel de Jésus était plus qu'une lettre palpitante d'émotion, celui qui en était revêtu communiquait avec ses disciples dans un langage qui, loin d'être l'écho de leurs propres pensées, les contredisait sur les points qu'ils avaient le plus à cœur, preuve que *lui-même* était bien là.

Ce sera ma réponse à M. Albert Réville, qui refuse d'aborder le point de vue que je soutiens après plusieurs devanciers. Il demande à quoi l'on reconnaît la différence entre la vision purement subjective et la vision provoquée par une action surnaturelle venant du monde supérieur. « On en pourrait dire autant du rêve, » dit-il¹. Ce qui prouve, à mes yeux, que la résurrection de Jésus-Christ n'a pas été un « rêve », c'est le fait qu'elle a renversé tous les rêves des apôtres. Elle n'a pas été un phénomène d'hallucination, car on peut poser en principe qu'une hallucination s'oriente naturellement dans la direction des inclinations spéciales du sujet halluciné, de ses croyances, de ses préjugés, en un mot de sa mentalité, tandis qu'au contraire les apparitions de Jésus ont transformé de fond en comble la mentalité des apôtres.

Un règne temporel du Messie juif était pour les apôtres une idée fixe. A la veille de la mort de leur Maître, et en dépit des prédictions relatives à cette mort prochaine, ils se disputaient encore sur la place qu'ils occuperaient à la cour du monarque de leurs rêves. En bons patriotes israélites, ce qu'ils désiraient le plus au monde, c'était le relèvement du trône de David. L'unique question posée, d'un commun accord, par eux à Jésus ressuscité résume toutes leurs impatiennes aspirations : « Seigneur, est-ce maintenant que tu vas

¹ *Jésus de Nazareth*, tome II, p. 473.

rétablir le royaume d'Israël ? » ce royaume où les apôtres devaient occuper douze trônes, suivant une promesse de Jésus que les bénéficiaires n'avaient eu garde d'oublier. Jésus ressuscité leur oppose une fin de non-recevoir, il les renvoie à une époque indéterminée, autant dire qu'il anéantit leurs espérances terrestres. Si la nature même des apparitions du Messie ressuscité et si les paroles qui lui sont attribuées sont diamétralement contraires à l'orientation de la mentalité des disciples, n'est-ce pas la preuve indubitable que la suggestion d'une tierce personne est intervenue, et qui pourrait être cette tierce personne sinon Jésus lui-même ?

La résurrection de Jésus-Christ ne saurait donc être le produit d'une extase des disciples, comme le voudrait M. Réville. Elle ne saurait être l'effet de leur imagination puisqu'ils s'obstinaient à la traiter de chimérique et d'absurde *ληπος*¹ et puisque, mis, malgré eux, en face du Ressuscité, ils jouent à son égard le rôle de spectateurs ahuris. Ils ne le font pas parler, puisque tous ses discours sont aux antipodes de leur propre point de vue. Avouez plutôt qu'un plus puissant qu'eux, réellement présent au milieu d'eux, a substitué ses pensées aux leurs².

Les disciples étaient presque désespérés, leur Maître vient donner le dernier coup à leurs suprêmes ambitions et voilà ces brebis effarées qui deviennent des lions. Au point de vue psychologique, rien n'expliquera un si étrange phénomène, rien sinon le fait d'une résurrection objective du Crucifié. Comme l'a dit le philosophe Hume, l'hypothèse de la fausseté du miracle attesté par de tels apôtres serait bien plus incroyable que le miracle lui-même. M. Albert Réville l'a explicitement reconnu, en disant que rien n'ébranle la certi-

¹ Baliverne, Luc XXIV, 11.

² C'est-à-dire qu'il les a *suggestionnés*. Il est bien regrettable cependant que ce terme ait été accaparé par des hommes qui n'ont eu, dans l'exercice de leurs facultés supra-normales, que des préoccupations égoïstes. C'est ainsi que, par un abus de langage, le terme de *socialisme* a fini par signifier, d'après certains dictionnaires, l'abolition de la propriété personnelle, c'est-à-dire l'impudente légalisation d'une spoliation universelle.

tude de ce fait incontestable : « les disciples de la première heure crurent à la résurrection corporelle de Jésus crucifié ¹. »

M. Réville parle des disciples de la première heure, il aurait pu mentionner aussi les disciples de la deuxième heure qui, pendant toute leur vie, maintinrent, sans une défaillance et à travers mille persécutions, un témoignage identique à celui de la première heure. Si la moindre défaillance s'était produite, on peut se figurer la furie avec laquelle un monde hostile en aurait profité pour discréditer l'Evangile. Le flot de l'incrédulité aurait pénétré par cette fissure et démolî la digue élevée par le témoignage des apôtres.

Voyons, monsieur Albert Réville, un bon mouvement ! Tandis que vous êtes sur le chemin des aveux, faites encore un pas ! Reconnaissez que les discours du Ressuscité étaient bien aux antipodes de l'inclination naturelle des témoins de ces apparitions et que, par conséquent, tout n'était pas *subjectif* dans les extases attribuées aux premiers disciples. D'où venait l'élément *objectif*, qui demeure insoluble au fond de votre creuset, sinon d'une présence réelle et personnelle de Jésus lui-même ? Eh quoi ! trouveriez-vous incroyable que le Père céleste ait conféré à son Fils bien-aimé, après son sanglant sacrifice, le pouvoir de se manifester à ses disciples demeurés orphelins ici-bas ? Si, loin d'être inadmissible, cette conclusion s'impose à l'exclusion de toute autre, tirez-la vous-même, endossez-la ouvertement, et nous pourrons désormais unir d'un commun accord nos cœurs et nos forces en vue de la proclamation d'un même Evangile fondamental. Il n'y aurait certes pas trop de notre entente pour sauver un monde qui s'effondre, sous nos yeux, faute d'un espoir solide

¹ *Jésus de Nazareth*, tome II, p. 452. De même, M. le professeur Fornerod de l'Université de Lausanne : « Les apparitions comme faits sont hors de contestation. » (*La vie chrétienne et le surnaturel*, conférence faite à la Salle centrale, à Lausanne, le 22 mars 1898.) Strauss avait eu le bon sens d'accorder que sans la foi des apôtres à la résurrection de Jésus-Christ l'Eglise ne serait jamais née. M. le professeur Furrer, de Zurich, a fait un pas de plus. Il a déclaré que « la foi des disciples au Christ ressuscité ne saurait s'expliquer par de simples visions ; Jésus-Christ vivant leur est réellement apparu. » (*Conférences sur l'avenir de la religion.*)

et d'une synthèse doctrinale à laquelle il puisse se rattacher.

Ici, semble-t-il, doit se faire le partage des eaux entre la foi et l'incrédulité. Sortons enfin des équivoques. Si les récits relatifs à la résurrection de Jésus-Christ ne sont en somme qu'un pur produit de l'imagination morbide des disciples, le Christ n'est pas vraiment ressuscité, la foi en cette résurrection est un leurre. L'Evangile primitif n'a été qu'une touchante rêverie. Les cinq cents témoins dont parle saint Paul étaient tous névropathes comme un seul homme, les onze apôtres furent tous des hallucinés, y compris le sceptique Thomas ! Et nous qui croyons après eux et comme eux à l'objectivité des apparitions du Christ, nons ne serions que des simples d'esprit. A ce compte-là, il n'y a plus d'intimité possible entre vous, protestants libéraux, et nous, disciples attardés de l'enseignement apostolique ; une séparation à l'amiable s'impose. Vous pourrez fonder à votre aise une société de philosophie morale et même religieuse, et reprendre les arguments ruinés du philosophe Cousin en faveur d'une prétendue immortalité indéfectible de l'âme humaine, les disciples du Nouveau Testament resteront des théistes chrétiens, des croyants, les témoins dans le monde de celui « qui a été déclaré avec puissance Fils de Dieu par sa résurrection d'entre les morts, Jésus-Christ, notre Seigneur. » Notre étude s'achève sur une note de conviction rationnelle, ferme, nette et joyeuse.

Les conclusions auxquelles j'ai été conduit se rapprochent de celles du professeur Bovon dans sa *Dogmatique chrétienne* : « La seule solution consiste à admettre, dit-il, que, sans avoir conservé son corps terrestre, Christ en prenait à certains moments une apparence pour établir qu'il était véritablement ressuscité¹. »

Le théologien lausannois ne fait que prolonger les lignes tracées par l'exégèse de Calvin. Le grand dogmaticien Richard Rothe, le philosophe C.-H. Weisse, le professeur Keim, le professeur Kahn de Leipzig, l'évêque Westcott, M. Charles

¹ Tome II, p. 471.

Babut; plus récemment, le chanoine Henson et le Rev. A.-W. Hutton se sont placés au même point de vue¹.

On en peut dire autant de M. le doyen Edmond Stapfer, dont M. Jean de Vismes a résumé la pensée en ces termes : « L'Eglise est née de la certitude de la résurrection attestée par les apôtres. Il faut donc ou bien croire que l'action morale la plus grande qui ait été exercée dans le monde repose sur le mensonge ou l'illusion, ou sur la combinaison des deux, ou bien il faut admettre qu'il y a eu là une intervention réelle et créatrice de Dieu, un miracle par lequel les premiers croyants ont été rendus certains que Jésus était ressuscité et que c'était bien lui en personne qui s'approchait d'eux et leur parlait lorsqu'il leur semblait, en effet, le voir, l'entendre et le toucher.... De la nature du corps du Ressuscité, nous ne savons rien.... Il nous suffira de savoir que Jésus-Christ a été vivifié dans son esprit et que l'esprit est, de droit, maître de la matière, pour comprendre qu'il ait pu apprécier aux natures diverses de ceux avec lesquels il avait affaire, les preuves qu'il leur a données à chacun². »

¹ *Hibbert Journal*, avril 1904. — L'évêque Westcott disait que, « tandis que dans notre vie terrestre l'esprit se manifeste par le moyen du corps, au contraire, dans les apparitions du Christ ressuscité, c'est par le moyen de l'esprit que le corps se manifeste. » *Revelation of the risen Lord*, p. 8. De même le Dr A. Robertson, évêque d'Exeter et le Rev. J.-H. Skrine, dans son étude intitulée : *Personality and Body. Contemporary Review*, décembre 1904. L'évêque Robertson parle des manifestations « supra-terrestres d'un corps supra-terrestre, semblable au corps crucifié mais non absolument identique. » *Critical Questions*. Brown, Langham and Co, Londres 1903.

Le Rév. Hutton relève le fait que les dernières investigations de la science touchant les éléments constitutifs de la matière nous permettent d'admettre la possibilité des apparitions du Christ ressuscité. Un savant moderne peut croire avec une entière bonne foi à cette transformation d'un corps matériel en un corps spirituel. Dans un seul passage des Evangiles, il est fait mention d'une nourriture matérielle dont ce corps spirituel aurait fait usage, mais on peut supposer ici l'introduction tardive d'un détail d'origine légendaire. L'auteur ajoute qu'en vue de sauver la foi aux miracles et aux doctrines vitales du christianisme, il faut absolument réduire ces miracles et ces doctrines au *minimum indispensable*, faire la part du feu et bannir enfin les superfétations de la croyance traditionnelle. *The Contemporary Review*, p. 558, April 1905.

² *Le Christianisme au dix-neuvième siècle*, 3 juin 1898.

J'en reviens maintenant à une définition du miracle biblique formulée dans une précédente occasion¹: *Un miracle est un phénomène extraordinaire, inexplicable ou plutôt inexplicable, que les témoins ou les narrateurs envisagent comme étant d'origine surnaturelle et comme devant accréditer telle doctrine ou tel individu.*

La résurrection de Jésus-Christ me paraît rentrer dans cette définition, mais ici, plus que dans tout autre miracle, l'impression *subjective* correspond à une réalité *objective*; mis en possession d'un organisme spirituel, Jésus a reçu du Père le privilège unique de se manifester à certaines personnes, quarante jours durant, après sa mort (Actes X, 40).

Ces manifestations posthumes du Christ occupent une place sans égale dans l'histoire de l'humanité, elles ont une valeur et une portée incalculables. En outre, plus qu'il ne l'avait jamais fait durant son ministère, Jésus use, à ce moment-là, d'un incomparable pouvoir de *suggestion*. Ici encore, il n'y a pas miracle absolu et contraire aux lois naturelles, puisque les philosophes spiritualistes de tous les temps et de tous les pays ont admis l'existence d'un principe personnel qui survit à la mort physique de l'être humain, et puisque l'on ne saurait se représenter ce principe personnel sans un organisme quelconque². Le corps spirituel de Jésus n'est que la glorification d'un tel organisme. D'autre part, le pouvoir de *suggestion* fait partie de certains attributs mystérieux de la nature humaine au même titre que, par exemple, le sens de l'orientation chez les pigeons voyageurs³.

A titre de conclusions pratiques, j'indiquerai brièvement

¹ *Etude apologétique sur les miracles du Nouveau Testament*, présentée par l'auteur de ce rapport, le 19 décembre 1904, à la Société vaudoise de théologie.

² « D'après les spirites, le *périsprit* est une enveloppe fluidique qui sert de lien entre le corps et l'esprit. Après la mort, le périsprit constitue pour l'esprit une sorte de corps éthétré, qui lui permet de se manifester aux vivants. » *Nouveau Larousse illustré*. Les évocations spiritistes ne sont pourtant pas comparables au merveilleux phénomène, unique en son genre, du corps spirituel de Jésus-Christ.

³ Feu le Dr Temple, archevêque de Canterbury, est allé encore plus loin: « Il est fort possible, disait-il, qu'au point de vue scientifique, la résurrection de Jésus-Christ n'ait pas été un miracle. Elle a anticipé sur la résurrection universelle;

quelle peut être, pour l'apologétique, pour la prédication et pour l'évangélisation, l'immense utilité du point de vue dont il s'agit.

Puisque la résurrection d'un corps matériel est pour un si grand nombre d'hommes une pierre de scandale et puisque, d'autre part, les plus grands savants de notre époque se trouvent dans l'impossibilité de donner une définition de la matière, rien ne peut nous obliger à nous servir d'un terme ambigu et indéfinissable. Il devra nous suffire d'affirmer, après les apôtres, que Jésus a reçu du Père tout-puissant le pouvoir de se rendre visible après sa mort à plusieurs centaines de disciples, que sa personnalité était présente sous ces apparitions et qu'elles avaient été prédites par lui. Que l'on admette seulement ces faits fondamentaux, aussitôt l'Evangile du salut se trouvera confirmé. Jésus deviendra le prophète accrédité, dont le message revêt un caractère d'autorité souveraine. Celui qui reçoit ainsi Jésus reçoit Dieu lui-même et, avec Dieu, l'assurance intime du pardon de ses péchés et d'une vie éternelle. Celui qui ne reçoit pas Jésus comme Sauveur est menacé de le retrouver un jour comme son Juge. En présence d'un tel résultat, que devient la question de la nature des atomes dont le corps spirituel du Christ ressuscité était ou n'était pas composé? Etaient-ils matériels ou immatériels? Cette question passe à l'arrière-plan. Laissons-la donc à sa place, c'est-à-dire dans les laboratoires de la science. Courons au but suprême qui est le salut des âmes périssables et périssantes, par l'enseignement des vérités les plus dignes de foi et les plus importantes.

La lecture de ce rapport a été suivie d'un entretien. M. le pasteur G. Appia a émis l'idée que le corps ressuscité du Christ, étant de nature divine, pénètre le monde et enfante des âmes à Dieu. D'après M. Cordey, la victoire sur la mort

quand cette résurrection aura lieu, on découvrira peut-être qu'elle aura été l'effet naturel de lois cosmiques et physiologiques à nous inconnues. » *Bampton Lectures.*

n'est pas suffisamment mise en lumière par l'hypothèse d'une métamorphose du corps de Jésus-Christ. Du moment qu'on croit à l'intervention de Dieu, on n'aura pas de peine à admettre qu'il a pu vivifier et faire agir le cadavre déposé dans le tombeau. Enfin M. Théodore Monod a fait acte d'adhésion au point de vue présenté, mais il n'y a pas eu d'objection ni de discussion proprement dites.

D'autre part, M. Wabnitz, professeur à la Faculté protestante de Montauban, a publié tout récemment un volume renfermant plus de cent pages relatives à la résurrection de Jésus-Christ. Ce volume fait partie d'une *Histoire de la vie de Jésus* par le même auteur. M. Wabnitz défend l'opinion traditionnelle touchant la nature du corps du Ressuscité ; mon étude ne serait pas complète si je ne m'efforçais pas de réfuter ici les objections de l'honorable professeur.

Suivant M. Wabnitz, le corps du Ressuscité fut de tout point identique à son corps crucifié. Jésus serait sorti du tombeau « enveloppé de son linceul comme d'un manteau rabattu sur la tête à la mode orientale ; il ne pouvait être, sans doute, vu du visage, » cela servirait à expliquer pourquoi Marie-Magdeleine ne le reconnaît pas. Si les disciples d'Emmaüs ne le reconnaissent pas non plus, « ce n'est nullement parce que son aspect est changé ou à cause de ses vêtements, mais uniquement parce que les deux disciples sont empêchés de le reconnaître, par une cause inconnue extra-naturelle. Leurs yeux sont retenus, dominés par cette cause-là. » On est un peu surpris de voir que M. Wabnitz parle de plusieurs « vêtements », alors que, d'après lui, Jésus était exclusivement vêtu d'un linceul ; on est surpris également de constater qu'il n'entrevoit aucune explication de cette force inconnue qui retenait les yeux des deux disciples¹. M. Wabnitz dit encore que « nous ne pouvons pas nous représenter un corps palpable, en chair et en os, pénétrant dans une chambre haute, les portes fermées. Ces portes ont pu s'ou-

¹ Pourtant, à la page suivante, M. Wabnitz confesse « que leurs yeux s'ouvrent, grâce à la volonté de Jésus ; » donc, en d'autres termes, par l'effet d'une suggestion.

vrir et se refermer pour laisser entrer Jésus, et c'est ainsi qu'il a pu se trouver subitement au milieu de ses apôtres. Le miracle a été l'ouverture des portes, grâce à la volonté du Ressuscité. Mais où Jésus a-t-il pu séjourner ? « Peut-être chez ses amis de Béthanie. » Enfin, au moment de l'Ascension, le corps en chair et en os s'est transformé pour devenir « corps spirituel. »

Repreneons une à une ces affirmations. Est-il vraiment possible de se figurer le divin Ressuscité, avec ses cinq plaies béantes, n'ayant pour tout vêtement qu'un linceul ensanglé, privé de coiffure et de chaussure, parcourant le pays, puis élisant domicile chez ses amis de Béthanie, au risque de provoquer des rassemblements de visiteurs importuns. Il semble que cette conception se heurte à plusieurs impossibilités. M. Wabnitz insiste sur le fait que Jésus aurait emporté son linceul, mais il est permis d'admettre que le linceul faisait partie des linges restés dans le sépulcre (Jean XX, 5, 6.). Le terme employé *ἀθόνια* peut désigner entre autres le linceul, qui n'était qu'un *linge* plus grand que les autres¹. M. Wabnitz traduit ce mot par *bandelettes*, mais l'écrivain sacré avait à sa disposition, pour mentionner des bandelettes, le vocable *κερπία* dont il s'était servi dans le récit de la résurrection de Lazare. Ensuite Marie-Magdeleine, qui considère Jésus, le prend pour un jardinier ; les jardiniers se sont-ils jamais vêtus d'un linceul ? Les disciples d'Emmaüs prennent Jésus pour un étranger ; les étrangers les plus étranges ont-ils jamais adopté un semblable costume ? Se figure-t-on Jésus faisant « à pied » le trajet de Jérusalem en Galilée et de la Galilée à Jérusalem en conservant toujours le même et unique vêtement² ? L'auteur invoque le fait du jeune homme qui suivit Jésus au moment où on venait de le saisir, dans le jardin de Gethsémané (Marc XIV, 51). Ce jeune homme, dit M. Wabnitz, était lui aussi couvert d'un « lin-

¹ La Vulgate traduit : *linteis*, *linteamina*, toiles de lin, linges. (Jean XIX, 40, XX, 5-7 ; Luc XXIV, 12). Au singulier, avec l'article, *τὸ ἀθόνιον*, le linceul, *Pollux*.

² M. Wabnitz ne met pas en avant l'hypothèse de vêtements achetés ou empruntés, hypothèse qui répugne au sentiment chrétien.

ceul ». Je réponds que, si l'on admet l'hypothèse très probable que le jardin dont il s'agit était une propriété particulière, on comprendra facilement que, réveillé en sursaut au milieu de la nuit par les voix des envahisseurs, un des propriétaires a pu se couvrir à la hâte d'un « drap de lit » et quitter la maison d'habitation en vue de protester contre une violation de domicile¹.

Autre difficulté. Dans ses nombreuses pérégrinations, le Ressuscité aurait inévitablement rencontré des centaines de personnes amies, ennemis ou indifférentes. Du point de vue traditionnel, sera-t-il possible de se représenter l'attitude de Jésus à l'égard de ces personnes-là ? Les évangélisera-t-il ou ne les évangélisera-t-il pas ? S'il les évangélise, pourra-t-il garder son incognito ? et s'il ne l'a pas gardé, comment se fait-il que l'on n'ait pas conservé le moindre vestige de tant d'entretiens du plus haut intérêt ? Comprendrait-on qu'il eût gardé le silence ou encore qu'il possédât, comme le fabuleux Gygès, le pouvoir de se rendre invisible ? En ce cas, on supposerait un corps « transformé » et l'on concéderait par le fait précisément ce que l'on conteste d'autre part.

C'est encore par une opération magique que Jésus aurait ouvert les portes verrouillées de la maison où ses disciples étaient rassemblés. Miracle pour miracle, le miracle unique d'un corps glorifié qui ne connaît aucun obstacle matériel n'est-il pas plus digne de la majesté souveraine du Christ ressuscité ? Jésus disparaît aussitôt après avoir été reconnu par les disciples d'Emmaüs. M. Wabnitz ne voit pas autre chose dans cette disparition qu'un « départ subit », toutefois l'expression ἀφαντος ἐγένετο « il devint invisible » paraîtrait peu naturelle. L'a-t-on jamais employée dans le sens indiqué ?

Cinq ans plus tard, Jésus apparaît à Paul sur le chemin de Damas et, comme je l'ai dit, l'apôtre emploie, en parlant de

¹ Voir dans le *Chrétien évangélique* du 20 mai 1888 l'article intitulé : « Le domaine de Gethsémané. » Suivant M. Wabnitz (p. 156 du volume mentionné plus haut), Marc, l'auteur de l'Evangile qui raconte cet incident, aurait été le héros anonyme de cette aventure et le fils du propriétaire de Gethsémané. L'hypothèse du *drap de lit* se trouverait ainsi implicitement confirmée.

cette apparition, l'expression même dont il use à l'égard des entrevues rapportées dans les Evangiles, ὡφθη κάμοι (1 Cor. XV, 8). M. Wabnitz accorde que Paul vit alors un « corps glorifié », l'assimilation absolue que l'apôtre établit entre sa vision et celles des premiers disciples nous a conduit à admettre qu'ils virent, eux aussi, un *corps spirituel*.

A titre d'« argument capital » contre l'hypothèse des *visions objectives*, M. Wabnitz invoque le terme de *résurrection* généralement employé dans le Nouveau Testament pour spécifier le miracle qui a donné lieu à ces visions. « La résurrection, dit-il, était, pour tout Juif, une sortie du tombeau d'un mort ou des morts avec leur corps terrestre, » et telle aurait été aussi la conception de Jésus et de ses apôtres. L'honorable professeur de Montauban ne paraît pas tenir suffisamment compte des textes qui prouvent que Jésus et ses disciples ont singulièrement modifié la conception juive sur ce point comme sur beaucoup d'autres. D'abord Jésus enseigne que « ceux qui seront jugés dignes de participer au monde à venir et à la résurrection d'entre les morts » resusciteront avec des corps angéliques ὡς ἀγγελοι ou ισάγγελοι. Il n'y aura plus de mariage, et M. Wabnitz admet lui-même que les corps seront alors « transformés ». Comprend-on pourquoi le glorieux précurseur de la résurrection générale n'aurait pas été mis au bénéfice de cette transfiguration ? (Comp. Mat. XVII, 2.)

L'apôtre Paul a eu soin de nous informer que le corps ressuscité différera du corps actuel autant que l'épi diffère de la semence jetée dans le sillon. Il ne faut donc pas que le terme de « résurrection » ou de « relèvement » nous donne le change, ce serait l'erreur d'un littéralisme abusif, de ce littéralisme qui servit, qui sert encore de prétexte à l'incrédulité des Juifs touchant leur Messie. Si Jésus a prédit qu'au dernier jour les morts sortiraient de « leurs tombeaux », ce ne peut être qu'une manière de parler, puisque des multitudes de morts n'auront point eu de « tombeaux. » Jésus a employé le vocabulaire de ses auditeurs. Comme on l'a dit, il a pris ses couleurs sur la palette des rabbins ; il a parlé

d'un « relèvement » des corps parce que c'était là une image forte et populaire en même temps que le symbole suffisamment adéquat de ce que l'apôtre des Gentils, s'adressant à des Grecs, appelait le « corps spirituel », pour désigner la survivance d'une personnalité revêtue d'un nouvel organisme. Quant à la nature de ce futur organisme, il est clair qu'elle sera le produit d'une métamorphose.

J'ai désiré prévenir certaines objections. Le point de vue que M. le professeur Wabnitz a défendu avec une érudition et un courage remarquables ne m'a pas paru soutenable. Au lecteur maintenant de prononcer son verdict. Plusieurs théologiens ont adopté un moyen terme en supposant que, durant quarante jours, le corps du divin Ressuscité fut en voie de transformation, mais ils n'ont pas même essayé de nous dire quels pouvaient être les caractères et les phases de cette transformation graduelle, et ils n'ont pas tenu compte du fait qu'une demi-métamorphose est déjà une métamorphose. Ils admettent implicitement que le corps de Jésus ressuscité n'était pas tout à fait identique à son corps crucifié, et nous sommes d'accord en principe. S'il est vrai qu'une porte doit être ouverte ou fermée, je rappellerai la question posée en ce qui concerne les vêtements du Christ sorti du tombeau. Leur nature supra-terrestre n'est guère contestable, il doit en être de même du corps qu'elles paraissaient recouvrir. Les partisans d'un corps terrestre demandent ce qu'est devenu le cadavre déposé dans le sépulcre de Joseph d'Arimathée. J'ai répondu qu'il a pu être consumé par une flamme mystérieuse, suivant une indication tirée d'un texte de l'apôtre Paul. (2 Cor. V, 4.) Ce phénomène de combustion serait conforme à certaines analogies. Mais, cette réponse faite, je reprends la question qu'on m'oppose et je demande à ceux qui l'ont émise de me dire, à leur tour, ce qu'a pu devenir, quarante jours durant, et en dehors de quelques courtes apparitions, le corps matériel qu'ils attribuent au Ressuscité. S'il était revêtu d'un corps en chair et en os, Jésus a dû résider dans un domicile quelconque, or non seulement il n'est fait aucune allusion à un domicile terrestre, mais l'imagination

ne parvient pas à se figurer que ce prétendu corps terrestre ait pu habiter quelque part sans se heurter à des impossibilités matérielles ou morales. Quel fut, par exemple, l'heureux hôte du Christ ressuscité ? Les évangélistes étaient tenus, semble-t-il, de faire entrer son nom dans l'histoire. S'ils ne l'ont pas fait, c'est sans doute parce que cette hospitalité n'a jamais été donnée et, si le sentiment chrétien repousse la conception d'un ressuscité demeuré l'esclave des humiliantes infirmités de notre corps charnel, comment espérer l'adhésion des non-croyants à ce même point de vue ? Cela étant impossible, il fallait bien chercher autre chose.

La conception matérialiste aboutit à des conséquences qui la rendent honteuse d'elle-même et peu communicative. La solution du « corps spirituel » présente, en comparaison de l'autre, peu de difficultés. Il faut opter entre deux notions du miracle et il y a péril en la demeure.

THÈSES

I. — La résurrection de Jésus occupe une place unique parmi tous les autres miracles bibliques ; elle est en même temps le plus indéniable des miracles.

II. — C'est le plus grand fait de l'histoire.

III. — La croyance traditionnelle place une métamorphose du corps de Jésus au moment de l'Ascension. Il paraît plus simple et plus logique de placer cette métamorphose incontestable à l'heure de la Résurrection.

IV. — Pour percevoir le corps du Ressuscité, il fallait posséder certaines conditions spirituelles.

V. — Il faut distinguer dans la Résurrection de Jésus-Christ un facteur *subjectif* et un facteur *objectif*.

VI. — Les apôtres ont perçu la présence d'un corps véritable, tout en lui prêtant certains attributs tirés de leur imagination.

VII. — D'après les travaux les plus récents de la science contemporaine, la matière échappe à une définition, et par conséquent le « corps spirituel » de Jésus pourrait être envisagé comme un mystérieux organisme d'énergies fluidiformes au service d'une volonté humaine.

VIII. — L'étude exégétique des récits évangéliques semble confirmer ce point de vue.

a) Marie-Magdeleine ne reconnaît son maître qu'après avoir été appelée par son nom.

b) Chez les disciples d'Emmaüs, on constate des phénomènes bien caractérisés d'*obsession*.

c) Auprès des apôtres rassemblés, Jésus revêt certaines apparences dans le but unique de faire constater l'identité de sa personne. Nous mettons du notre dans la contemplation de la nature, il n'est pas étonnant que les disciples aient mis du leur dans le récit des apparitions de leur Maître. Jésus a *suggestionné* ses disciples, mais il ne les a pas *trompés*, car « tromper exprime quelque chose qui blesse la probité ou la fidélité ». (Bescherelle.) Les feintes attribuées à Jésus n'ont revêtu aucun caractère *dolosif*.

d) Sur les bords du lac de Génésareth, les disciples ne reconnaissent leur Maître qu'après une pêche miraculeuse, qui leur en rappelait une autre opérée par lui au début de son ministère.

e) Sur la montagne de Galilée, quelques disciples « eurent des doutes.»

f) Dans Actes I, 2, on voit que Jésus ressuscité parlait par l'instrumentalité non de sa *chair* mais de l'*Esprit*.

IX. — D'après une indication de l'apôtre Paul (2 Cor. V, 4), on peut admettre que le corps mortel de Jésus a été « consumé par la vie. »

X. — Si même les ennemis de Jésus avaient fait disparaître son cadavre, cela n'aurait pas empêché l'apparition d'un corps spirituel.

XI. — Frédéric Godet lui-même, en répondant à M. Albert Réville, a fait une très large part à l'élément subjectif de la *suggestion*.

XII. — Ce point de vue a entre autres avantages celui d'économiser les miracles, ce qui est généralement reconnu comme un principe de saine apologétique.

XIII. — Jésus a donné à ses disciples des « preuves indéniables» de sa présence personnelle, c'est l'élément *objectif* de sa résurrection. « Lui-même, en personne, se tint debout au milieu d'eux. » (Luc XXIV, 36.)

XIV. — La personnalité du Maître résidait dans son corps spirituel.

XV. — La Résurrection n'a pas été « un rêve », puisqu'elle a renversé tous les rêves des apôtres ; elle était diamétralement opposée à leur mentalité ; elle anéantissait toutes leurs anciennes perspectives.

XVI. — Seule, une résurrection objective peut expliquer le fait que les disciples, timides brebis, sont devenus des lions.

XVII. — La négation totale d'une résurrection objective établit une ligne de démarcation entre les croyants et les non-croyants.

XVIII. — Le point de vue auquel nous nous voyons acculé se rattache à celui de MM. Bovon, Keim, Kahn, Furrer, de l'évêque Westcott, de l'archevêque Temple, de M. Edm. Stapfer, du Rév. A. W. Hutton, etc.

XIX. — Ce même point de vue rentre aussi dans la définition donnée du miracle : *Un phénomène extraordinaire, inexplicable ou inexplicable, que les témoins ou les narrateurs envisagent comme étant d'origine surnaturelle et comme devant accréditer telle doctrine ou tel individu.*

XX. — Puisque la science la plus autorisée ne parvient pas à définir la matière, le prédicateur évitera l'emploi de ce terme ambigu. Il suffira d'affirmer que le tombeau du Christ fut trouvé vide et que le Ressuscité reçut, après sa mort, le pouvoir de se manifester à ses disciples. On constatera que ces manifestations posthumes ont joué un rôle exceptionnel dans l'histoire de l'humanité. Le retentissement de ce miracle des miracles est encore capable d'ébranler le monde et de convaincre les incrédules de bonne foi. (Aggée II, 6, 21.)
